46e Année - N° 3377. Le N° 0,25 c. PARAIT LE SAMEDI 21 Juillet 1934

# SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
*On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —*

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
*Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-PASCAL LIEUTIER*

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) .....1,50
Réclames, (la ligne) .....1,50
Commerciales, (la ligne) .....1,50
*Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.*

*QUESTIONS DU JOUR*

## L'Eternelle Histoire

C'est la question du blé,, c'est la question du pain.

Avant la guerre le Français était celui qui consommait le plus de pain. La moyenne de la consommation du pain en France était de beaucoup supérieure au maximum d'autres pays. Le Français était connu à l'étranger pour sa qualité de grand consommateur de pain. « Le Français est le Monsieur qui, au Restaurant, redemande du pain » dit un dicton italien.

Or aujourd'hui ce dicton n'est plus vraisemblable. Le Français de 1934 ne consomme plus autant de pain que le Français de 1913. Il ne consommait, il y a 20 ans, qu'une moyenne de 224 kilos de pain par an et par habitant. En 1933, la moyenne est tombée à 192 kilos seulement.

Voilà donc un des motifs de la crise du blé. Les besoins de la consommation en blé ne dépassant pas 85 millions de quintaux avec presque 100 millions de quintaux de production. Nous avons quelques douzaines de millions de quintaux en excédent.

Le problème du blé n'est pas résolu. Les Chambres viennent de voter, pour la quatrième fois, une nouvelle loi sur l'organisation du marché et la défense du blé. Ce ne sera pas la dernière. Nous l'acceptons comme un pis-aller. Elle maintient le principe du prix minimum, mais le prix sera fixé, non plus par la loi à un taux unique, mais par un décret du Ministre de l'Agriculture, suivant l'état du marché. Il n'y a pas d'illusion à se faire. Il n'y a aucune raison pour que cette expérience d'économie dirigée donne, pour la campagne prochaine, de meilleurs résultats qu'elle n'en a fournis jusqu'à ce jour. C'est une erreur de croire qu'on peut changer, par des décisions arbitraires, le jeu des lois économiques.

Quelles sont enfin les causes du mal ? Avant la guerre, pour une superficie de 6.540.000 hectares, nous produisions en moyenne 88 millions de quintaux ; en sorte que nous avions besoin de faire normalement appel aux importations pour environ 6 millions de quintaux.

Actuellement, les surfaces emblavées ne représentent plus que 5.300.000 hectares et, malgré cela, la production du blé est excédentaire : elle a dépassé 90 millions de quintaux en 1932 ; elle a atteint presque 100 millions de quintaux en 1933, comme nous le disions plus avant.

La solution se pose d'elle-même. Il est indispensable de ramener la production du blé aux possibilités d'absorption du marché intérieur.

Les superficies emblavées doivent être diminuées. Recherchons la qualité et non la quantité, à celà les semences sélectionnées se prêteront aisément. Enfin l'usage judicieux des engrais nous donnera toute satisfaction.

La loi n'a rien à voir là-dedans. Seul un accord volontaire entre les intéressés permettra de résoudre cette importante question.

La politique du bon pain doit dominer. Cette politique permettra de lutter victorieusement à la fois contre la surproduction et la sous-consommation. La classe ouvrière ne mange plus autant de pain parce que ses moyens lui permettent de soigner son ordinaire. Améliorons donc la qualité du pain, nous aurons avec nous le corps médical lui-même qui, aujourd'hui, proscrit le pain de la plupart des régimes.

Et la question du blé ne sera plus qu'un mythe.

Joé HOLZNER.

## SISTERON au début du XVIe siècle

*Par Mademoiselle* Thérèse Sclafert *Docteur ès-Lettres, Professeur à l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses* (Seine).

La mairie de Sisteron (Basses-Alpes) possède un certain nombre de cadastres, dont le plus ancien, daté de 1503, constitue un document géographique d'une importance capitale pour le passé de ce petit pays.

Ce cadastre est rédigé en langue vulgaire, c'est-à-dire en Provençal ancien, ce qui, sans doute, n'est pas fait pour attirer le lecteur, mais, si on a le courage d'en lire attentivement les 500 feuillets, on est largement payé de sa peine.

Comme beaucoup de cadastres, celui de Sisteron contient le nom de tous les chefs de famille, propriétaires à la date de 1503, avec l'énumération minutieuse de leurs biens immobiliers : maisons, étables, terres labourables, vignobles. Les renseignements qu'on peut tirer d'un semblable relevé sont déjà extrêmement précieux, mais ce n'est pas tout : avec une très grande surprise on y trouve un état des biens meubles de chaque propriétaire et, en particulier, du nombre de ses troupeaux. Ceux qui ont fouillé dans les fonds d'archives du moyen âge savent combien sont rares des documents de ce genre. Même dans les enquêtes les plus sérieusement menées sur les ressources, si les habitants consentent parfois à reconnaître le profit qu'ils tirent des forêts, des paturages ou de la situation géographique de leur pays, quand on en vient au bétail, l'insistance des enquêteurs ne parvient à arracher que des réponses vagues ou contradictoires, qui aboutissent presque toujours à l'affirmation énergique que les manants n'ont pas de troupeaux, parce qu'ils sont trop pauvres pour en acheter. C'est qu'en effet le bétail constitue une grosse richesse qu'il faut cacher jalousement afin de la soustraire à la vigilance du fisc.

Pour la géographie, le cadastre de Sisteron présente ainsi un double intérêt : on y voit, d'une part, comment était utilisé le sol, de quelle façon s'y répartissaient les cultures, d'autre part, quelle place tenait l'élevage dans la vie économique du pays.

I. **Les cultures.** — *La vigne.* — Dès les premiers feuillets, on est frappé par la grande importance de la vigne, et cette impression se précise à mesure que se poursuit la lecture. De plus, si l'on observe avec soin l'emplacement des vignobles et leur nombre, il est facile d'en retrouver la répartition géographique et même, pourrait-on dire, la répartition sociale.

La vigne croissait à peu près partout : dans la vallée de la Durance, on la trouvait sur la rive gauche, à la Baume où les autres cultures tenaient bien peu de place auprès d'elle, et au Sud à Saint-Pui ; sur la rive droite, à Saint-Lazare et à la Peyrouse. Mais c'est dans les vallées qui aboutissent à la Durance, celle du Buech et surtout celle du Jabron sur la rive droite, la petite vallée du Merdaric, sur la rive gauche, qu'on voyait le vignoble absorber la plupart des terres cultivables. Ces vallées, perpendiculaires à la rivière principale et dirigées Ouest-Est dans leur partie inférieure, offraient en effet, avec leur adret très net une exposition de choix que les paysans du moyen âge surent parfaitement utiliser.

Dans la vallée du Buech, la vigne couvrait une grande partie du terroir de Sainte-Euphémie et du Viraïlh ; dans celle du Jabron, elle escaladait presque sans interruption les pentes ensoleillées de la rive gauche, remontant par le Plantier et le Collet jusqu'à près de 800 mètres vers le col de la Mairie qui fait communiquer les vallées du Buech et du Jabron par Chantemerle, Saint-Domnin, la Croix de la Pierre et Paresoux : toutes ces localités, sans être aussi immédiatement proches de la ville que le village de la Baume, en étaient cependant très voisines, l'accès en était facile, on n'avait à y redouter ni la lenteur ni la difficulté des transports ; c'est là que passait le grand chemin qui conduisait de Noyers à Sisteron.

La contenance des vignobles est exprimée en *fosserées,* dont on ne trouve nulle part la valeur numérique. Mais on sait que la fosserée équivaut à la surface qu'un homme peut piocher en un jour, soit environ 4 ares et demi. La réduction de cette mesure ancienne en mesure actuelle donne donc des chiffres, sinon absolument exacts, du moins suffisamment appproximatifs. La plupart de ces vignobles étaient assez étendus : on en trouve un de 50 fosserées, soit 2 ha, 25, une dizaine de 40 fosserées, soit de 1 ha. et demi environ, et une centaine d'une contenance comprise entre 20 et 40 fosserées, c'est-à-dire mesurant de 1 ha. à 1 ha. et demi. Mais les plus nombreux avaient une surface inférieure à 20 fosserées : 18, 15, 12, descendant parfois, quoique rarement, jusqu'à 4 et même 2 fosserées : soit 18 et 9 ares.

Presque tous les propriétaires, surtout, on le verra, ceux de certains quartiers, possédaient plusieurs pièces de vignes. Bien peu, comme Barthomieu Tholon, de la rue de la Saunerie, n'avaient, outre leur maison « ung ostal » qu'une seule vigne de quelques fosserées. D'ailleurs, le souci des viticulteurs semblait être non d'étendre leurs vignobles dans une localité unique, mais de les multiplier sur divers points, afin de profiter de tous les sites et de compenser les inconvénients de l'un par les avantages de l'autre. Ainsi Pierre et Giraud Olivier possédaient 85 fosserées de vigne, soit 3 ha. 825 en quatre pières : 1 ha. 08 aux Oulettes, 1 ha. 125 à la Baume, 90 ares à l'adrech, sur la rive gauche du Buech et 72 ares à Paresoux dans la vallée du Jabron. Les 4 ha. 68 dont Me Jean Chays était propriétaire se distribuaient en 6 parcelles : 1 ha. 35 en Combe Dahon, 54 ares aux Oulettes, 90 ares à la Baume, « en Cerabosc » en amont du pont actuel ; trois autres pièces se trouvaient dans la vallée du Jabron : 67 ares et demi à Saint-Domnin, 67 ares et demi au Plantier et 54 ares à la Mairie.

Ces vignobles, dispersés, comme on l'a vu, sur tout le territoire de Sisteron, se répartissait entre les divers quartiers de la ville d'une façon tout à fait curieuse. En dehors du petit faubourg de la Baume, Sisteron comptait à cette époque quatre quartiers : la rue de la Saunerie, la rue Droite qui, comme aujourd'hui lui faisait suite, traversant la petite ville dans toute sa longueur, le Rieu et Bourg-Reynaud, le long de la Durance. Or, les vignobles les plus importants appartenaient aux chefs de famille des deux premiers quartiers : rue de la Saunerie et rue Droite. Dans la rue de la Saunerie, Me Jean Chays, dont il a été parlé plus haut, possédait 4 ha. 68, Peyron Leydon, 4 ha. 54, Blaise Leydet, 4 ha. 486. Dans la rue Droite, Pierre Chautard, 4 ha. 32, et Jaime Juhau, 4 ha. 54, etc. C'est, certainement, en raison de la richesse de ces gros viticulteurs que le point de contact de la rue de la Saunerie et de la rue Droite portait le nom de place des Riches, *plathea divitum hominum.* Les habitants du Rieu et de Bourg-Reynaud avaient très peu de vignobles, quelques-uns même n'en possédaient aucun ; mais, on le verra plus loin, ils trouvaient ailleurs de précieuses compensations.

Thérèse SCLAFERT.

(*à suivre*)

## Après 'Athalie'

Je suis revenu du spectacle, par le train, en compagnie de deux fidèles amies : Mlle Georgette des Lys, blonde comme Hébé, vêtue d'une robe liliale qui justifie son nom, et Mlle Adèle de Bersac, brune au teint mat qui portait des volants parsemés de roses.

Je me taisais, les yeux emplis de la vision de l'après-midi, et les deux cousines — car, faute d'être sœurs, elles sont cousines — murmuraient quelques mots. Les voix se sont élevées et j'ai écouté la conversation, que je transcris très exactement :

« *Mlle Georgette* : J'ai dans l'oreille le timbre roucouleur et précis de Mlle Rebatel, cette chanteuse si bien à sa place chez Racine...

*Mlle Adèle* : Je me sentais un cœur maternel à voir le jeune Eliacin, l'enfant-roi, qui justifiait l'exclamation d'Ismaël : Quoi ! cet enfant aimable...

*Mlle Georgette* : Et sa tante, si douloureuse, dans les tressaillements de sa chair, qui rappelait Andromaque...

*Mlle Adèle* : Et son oncle, le grand-prêtre, quelle foi, quelle confiance dans les destinées de sa relagion et de son Dieu, et comme au troisième acte, bouleversé par un miracle intérieur, il est tombé, s'est relevé, ouvrant les bras comme des ailes, paraissant porter le firmament dans son âme et s'écroulant enfin comme un Christ sous le poids de la Croix...

*Mlle Georgette* : Oui, quel acteur, ce Balpétré, et quel rôle pour lui, ce rôle de grand-prêtre !... Et Mme Delvair, cette implacable reine, insidieuse, dure, habile, féroce.

*Mlle Adèle* : Et quelle ligne, quelles attitudes de marbre, quels gestes qui fauchaient, hachaient l'air...

*Mlle Georgette* : Et quels yeux ! J'en frissonne encore... Et Mathan !

*Mlle Adèle* : Ah, oui ! M. Rolla, je crois, a résumé toute la fourberie, l'absence de scrupules, la volonté de tuer ses propres velléités de remords par le crime...

*Mlle Georgette* : Et M. Rozet, quel brave, droit, honnête homme d'Abner ! »

Le train traversait les plaines de Mison. Les jeunes filles s'étaient tues. Je me remémorais le soleil tombant sur cette tragédie d'il y a vingt-huit siècles, et je revoyais à la fin, comme un signe du *fatum* antique, le vol de corbeaux qui avait plané sur la Citadelle, lentement, lentement, quelques secondes avant l'assassinat d'Athalie.

J'ai regardé attentivement mes jeunes amies. Leur narine frémissait. Une sorte de transfiguration se produisait sur leur visage, à l'évocation de toute cette beauté — exactement comme la beauté de sa mystique avait illuminé la figure de Joad.

Le train, le pauvre train, fumeux, emportait de la clarté. O Racine !

Georges GEMINARD.

* * *

**Nos Hôtes.** — La représentation d'ATHALIE avait attiré de nombreuses personnalités. Notons parmi les visiteurs venus de l'extérieur, Monsieur Amade, préfet des Basses-Alpes, Madame Amade et leurs enfants, le sénateur Pierre de Courtois, président du conseil général, M. Feld, secrétaire général des B.-A., MM. Constant, chef de Cabinet du préfet, Docteur Dozoul, conseiller général, Doze, conseiller général de Moustiers, Albert Dol, maire d'Annot, M. l'Inspecteur d'Académie et Mme Descombes, Mme la générale Hébrard, Mlle Magali Joannon, M. du Cluzel, juge à Digne, M. Bailhache archiviste départemental, conservateur des Antiquités classées, M. du Colombier, substitut, M.M. Repiton Préneuf, conservateur des eaux et forêts à Gap, Le Ray, professeur au Lycée Gassendi, Henri Giraud, ancien maire de Vence, envoyé spécial de *Marseille-Matin*, notre confrère Armand, du *Petit Provençal,* Claret, ancien président du syndicat d'Initiative d'Aix, Georges Sicard, maitre céramiste à Aubagne, Mme Claret Garden, Me Borel, notaire à Manosque, M. Pierre Aubert, président du Tribunal de commerce et Mme Aubert, MM. Guiou, industriel à Manosque, Escalier, président de la Banque des Alpes, Vezaillet (de Saint-Pierre d'Argençon), Soudan, sous-directeur des usines de St-Auban, René Mane, directeur des écoles publiques d'Annot, Pellegrin, directeur du cours complémentaire

© VILLE DE SISTERON

de Veynes, Mme Pellegrin et 25 élèves de ce Cours, nos confrères Ange Richaud du *Petit Niçois* et G. Bufferne, de l'*Eclaireur,* Jacques Eynard juge à Digne, Vincent, attaché à la Banque de France à Marseille, G. Vors, président des Provençaux du Maroc, professeur à Rabat, Quesnel, professeur à Digne, Faure Desforges de Grenoble, le directeur des mines de la Mure, MM. Garbiès, de Manosque, Albert Jean, directeur des *Alpes et Provence*, Petit Didier, administrateur délégué de la Banque des Alpes, directeur honoraire à la Banque de France, Antoine Martin, Champsaur, ingénieur des Ponts et Chaussées à Nice.

Mgr Jorçin, évêque de Digne, accompagné de l'Abbé Jeancler, assistait à la représentation.

***

THEATRE MUNICIPAL

DE LA CITADELLE

Le 12 AOUT, à quatre heures trente

**RUY BLAS**

l'immortel chef-d'œuvre de VICTOR HUGO.

Le rôle de RUY BLAS sera tenu par M. ALBERT LAMBERT, sociétaire doyen de la *Comédie Française.*

M. Phillipe ROLLA, de l'*Odéon,* jouera le rôle de Don Salluste ; on applaudira aussi M. Reymond GIRARD, de l'*Odéon* ; Mlle M.-T. PAYEN, *de la Porte Saint-Martin,* jouera la rôle de La Reine ; Mme Monys PRAD jouera La Duchesse ; M. Alec BARTHUS, de l'*Odéon,* jouera Don Guritan.

Le rôle de Don Cesar de Bazan sera tenu par M. Antoine BALPETRE, de la *Comédie Française.*

RUY BLAS avec le grand rôle lyrique de *Ruy Blas* avec le rôle truculent de *Don Cesar de Bazan,* satisfera et les amateurs de grand lyrisme et ceux qui aiment des spectacles où le rire se mêle aux larmes.

## DISTRIBUTION des PRIX au Collège Paul Arène

Le 13 Juillet 1934, à 9 heures 30, en la salle des Variétés, aimablement mise à la disposition du Principal par M. et Mme Andrieux, a eu lieu la distribution solennelle des Prix aux élèves du Collège Paul Arène, sous la présidence effective de M. Gardiol, député des Basses-Alpes, assisté de M. Descombes, Inspecteur d'Académie, de M. Paret, Maire et Conseiller Général, de MM. les Professeurs et Membres du Bureau d'Administration. Avaient pris place à leurs côtés les chefs de Service : M. le Receveur des P.T.T., M.M. les Gardes Généraux, M.M. l'Architecte Municipal, Ingénieur du S. V., Receveur d'Enregistrement, des Contributions, etc...

La cérémonie s'est déroulée dans une atmosphère à la fois solennelle et familiale, devant une assistance plus nombreuse encore que les années précédentes, parmi laquelle nous avons remarqué, au hasard de la plume, quelques dames venues honnorer de leur présence cette fête scolaire : MMmes Descombes, Reichard, Massot-Devèze, Rouvier, Audibert, Porcher, Laurie et quelques Dames professeur de l'E.P.S. de jeunes filles, Roland Docteur, etc.

Après le discours d'usage de M. Brun, dont la lecture fut confiée à M. Vinciléoni, par suite de l'absence imprévue de M. Brun, M. le Député Gardiol, dans une allocution d'une haute tenue littéraire, développa une suite d'aperçus très personnels sur la question de l'*Avenir des Jeunes* en notre période de crise générale des situations et sur les mérites de notre enseignement secondaire.

La cérémonie de la lecture du Palmarès et de la distribution des Prix se déroula ensuite et se termina par un mot d'adieu de M. le Principal à l'adresse de Mlle Castel, notre dévouée institutrice détachée qui nous quitte pour prendre sa retraite après avoir dépensé ses forces pendant trente deux années consécutives dans notre Collège. La séance fut levée sur quelques phrases de M. l'Inspecteur d'Académie qui renchérit encore, sous les applaudissements de tous, sur les éloges de M. le Principal à l'adresse de Mlle Castel.

M. le Principal, pour terminer dans l'intimité cette fête de famille, eut l'aimable pensée de réunir tous ses invités dans la salle de gymnastique du Collège où un apéritif d'adieu offert par Mme Reichard, clôtura la cérémonie dans une atmosphère de cordialité où les toasts célébrèrent à l'envie la joie de tous d'avoir vu enfin notre Collège échapper à la vague des suppressions budgétaires.

Monsieur le Député,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,
Chers Elèves,

Avant de clore cette réunion, je me fais un plaisir de remercier M. le Député Gardiol d'avoir accepté de venir, de l'autre extrémité de notre département, présider notre modeste distribution des Prix, et M. l'Inspecteur d'Académie d'avoir voulu être à ses côtés, comme pour prouver une fois de plus l'intérêt que nos parlementaires et nos chefs savent manifester en toutes circonstances à nos établissements d'enseignement. Cette double présence nous honore et nous rassure d'autant plus que nous venons, par suite des lourdes menaces qui pesaient sur notre maison, de vivre des jours d'inquiétude et d'incertitude, très pénibles.

Par bonheur, grâce à de précieuses interventions, ceux qui ont la charge de défendre les intérêts de nos Basses-Alpes, n'ont pas eu de cesse qu'ils n'aient obtenu de conserver le plus possible de nos foyers d'instruction dans nos régions déjà si déshéritées à tant de point de vue. A tous nous disons « Merci » du fonds de l'âme, pour nos enfants, pour leurs familles, pour l'essor de la culture et du savoir.

Et, puisque je parle de ce grand orage qui vient de se dissiper comme par enchantement au dessus de nos têtes, qu'il me soit permis de nous réjouir avec celle de nous tous qui aurait peut-être le plus souffert de voir notre Collège Paul Arène sombrer dans la vague des économies. Je veux parler d'une maitresse qui va nous quitter pour prendre sa retraite et dont notre Etablissement peut à juste titre s'enorgueillir, car sa vie offre un exemple de choix que beaucoup d'autres maisons d'éducation pourraient nous envier. Mademoiselle Castel, nommée institutrice détachée au Collège de Sisteron le 27 octobre 1902, a su par trente-deux ans de fidélité préparer les jeunes générations aux études qui devaient les conduire jusqu'aux examens les plus difficiles. Dans la même classe, entre les mêmes murs, presque depuis la construction de notre Collège, elle est restée la pierre angulaire morale de l'Etablissement. Sa vie se confondit souvent avec celle du Collège, modeste, effacée, mais supposant combien de dévouement profond et d'abnégation et de résultats secrets, mais bien réels.

En vous disant adieu, Mademoiselle, au nom de vos élèves, de leurs parents, de vos collègues, nous aimons à penser que vous n'aurez pas vu vos dernières heures de classe, déjà un peu attristées par le regret de la séparation, rendues plus cruelles encore par la ruine et la disparition d'une maison à laquelle trente deux ans durant vous aviez donné le meilleur de vous-même.

Que votre exemple nous reste comme une exception rare mais combien précieuse. En souvenir de vous, nous aurons à cœur de défendre, de faire vivre notre Collège et de lui ménager, si les circonstances difficiles nous le permettent encore, de belles années de prospérité. Notre enseignement n'aura rien à redouter de l'avenir, tant que nous trouverons pour le défendre et le propager, des âmes comme la vôtre. Puisse la leçon en rester longtemps dans la mémoire de vos élèves, de leurs parents qui souvent sortaient déjà de vos mains ; de vos collègues et de tous vos amis de notre Cité Sisteronnaise.


## A louer, de suite

LOGEMENT tout réparé de neuf, comprenant eau, électricité, W.-C., balcon donnant sur la campagne exposé au soleil, aération parfaite.

S'adresser au Bureau du Journal.


## Chronique Sportive

*Après la démonstration de St-Auban*

# Le vol à voile

## à l'Aéro-Club Bas-Alpin

Le vol sans moteur est appelé communément et improprement vol à voile, car on a cru bon de la rapprocher de la navigation à voile dans la Marine ; il en diffère essentiellement cependant car si le planeur utilise les courants aériens pour ses déplacements, il ne porte pour cela aucune voile comparable dans l'état ou dans la fonction à celle d'une barque.

Un planeur est un avion sans moteur. Celui qui nous a été présenté le 15 Juillet par l'Aéro-Club Bas-Alpin sur le terrain de Saint-Auban avait été « réceptionné » la veille après quelques vols effectués par le constructeur lui-même, M. Vuillernenot d'abord puis par M. Blanc, vice-Président du Club acquéreur.

Ce planeur, type Aé-11 N° 25 mesure 11 mètres d'envergure et ne pèse que 90 kilos, aussi était-il solidement amarré devant son hangar pour éviter que le vent ne l'enlève. Car un mistral violent soufflant en bourrasques et par rafales s'était levé depuis la veille au soir et pouvait laisser supposer qu'aucun vol ne serait effectué.

Mais M. Vuillemenot connaissait à la fois et les qualités merveilleuses de son planeur et les capacités de MM. Colli et Morena, ses anciens élèves de l'Aéro-Club de la Riviera. Car ce club voisin avec un charmant esprit de camaraderie était venu ce jour-là avec son Président, Me Randon, avocat à Nice, apporter à l'Aéro-Club Bas-Alpin l'expression de sa franche amitié.

Donc, malgré le vent qui atteignait parfois la vitesse de 60 km à l'heure, mais avec les précautions nécessaires pour éviter l'arrachement du planeur par un coup de mistral, l'appareil est placé à l'extrémité du terrain, à plus de 1.200 mètres de la voiture treuil et des spectateurs, à qui le planeur apparaît alors bien minuscule dans le lointain.

Un filin d'acier souple, de trois millimètres à peine de diamètre est accroché par un anneau au bec de l'appareil et son autre extrémité vient s'enrouler sur un tambour de tole fixé à une roue motrice de la voiture trueil.

Au signal « Prêt » fait avec un fanion le trueil démarre, tirant le câble et le planeur au siège duquel s'est attaché le pilote. L'appareil glisse sur 10 mètres à peine à la vitesse de 40 km. à l'heure et s'envole avec une grâce qui surprend et émerveille. La montée à 150 mètres se fait avec une rapidité et sous en angle surprenants.

Le planeur est à présent dans le ciel, on le devine très souple, obéissant au moindre mouvement du pilote, le cable de démarrage a été largué et, librement, le planeur glisse lentement vers le sol malgré le vent et coquettement le pilote revient se poser sans heurt ni secousse à quelques mètres du public qui, surpris de tant de maitrise applaudit vivement.

Un second départ est effectué par le même pilote et dans le même style impeccable. Puis le jeune Moréna prend à son tour « la marche » et, avec une virtuosité admirable, fait un vol plein de souplesse et de grâce.

La violence du vent et l'heure tardive n'ont pas permis des évolutions plus compliquées, qui seront dans le programme prochain, mais le but des organisateurs, montrer l'attrait, l'élégance et la « Sportivité » du vol sans moteur était atteint.

Pour comprendre tout le côté sportif du vol à voile, il a suffit de voir la simplicité de ces audacieux jeunes gens, dont l'un n'a pas 20 ans, qui, sur leur minuscule appareil, ont glissé sans bruit et sans secousses sont montés à l'assaut du ciel sous un angle que ne réalise pas un avion à moteur ; il a suffit de contempler dans l'espace le pilote assis sur un siège à claire-voie, dédaigneux du vide qui l'environne, mais confiant dans les quelques mètres de toile de ses ailes, évoluer gracieusement et revenir au sol avec souplesse après avoir respiré « un grand bol d'air pur ».

Il serait profondément injuste de croire que le vol à voile constitue seulement un passe-temps sportif. C'est bien le moyen le plus pratique, le plus économique et le plus sur de former des pilotes pour l'aviation à moteur. Il est incontestable, en effet, qu'un pilote habitué à tenir l'air sans le secours d'aucun organe mécanique, par la seule utilisation de l'aérodynamisme de son planeur, aura dans le cas de vol en avion à moteur et s'il survient une panne mécanique, une adresse et une maitrise des plus grandes et donc un cœfficient de sécurité plus élevé. Et nous comprenons alors pourquoi certains pays, tels l'Allemagne, exigent que leurs pilotes de transport public soient tout d'abord brevetés de vol à voile.

D'autre part, l'aviation, pour entrer dans le domaine courant, doit être ECONOMIQUE ; il ne faut plus utiliser un moteur de 150 ou 200 CH. là ou un autre de 25 à 50 peut largement suffire. L'automobile ne s'est-elle pas développée surtout grâce aux moteurs de faible puissance consommant peu de combustible ?

Dans l'aviation, la réduction de puissance des moteurs doit s'accompagner d'une plus grande finesse aérodynamique des cellules et d'une plus grande habileté des pilotes à utiliser les courants aériens.

Ces éléments, seule la pratique du vol à voile peut les donner.

Le vol sur planeur permet encore de connaitre l'atmosphère et ses caprices, sa houle et ses vagues aériennes. Les vents « ascendants » ou « rabattants » sont très bien sentis par le pilote de planeur qui arrive vite à les deviner, tandis que le pilote d'avion arraché par ses 150 CH placé dans le courant artificiel créé par le vent d'hélice ne sent rien et vogue en aveugle dans une atmosphère pleine de subtilités.

Qui nous dira combien d'accidents réputés « inexpliqués » et dûs en réalité aux vents rabattants, vers le flanc des collines seraient évités si les pilotes avaient fait du vol à voile ?

En résumé le vol sur planeur constitue l'éducation première de tous ceux qui désirent, prudemment et sagemment au pilotage des avions. Ah ! certes, l'aviation s'est développée pendant la guerre sans son concours. Mais il fallait alors aller vite, les vies humaines n'avaient qu'une valeur relative et les statistiques sont là encore pour nous dire le faible pourcentage de pilotes arrivant aux escadrilles du front sur le chiffre de ceux venus en école.

Marcel BLANC,
Vice-Président de
l'Aéro-Club Bas-Alpin.


*Vous qui aimez aller vite*
*et désirez réaliser de belles*
*moyennes sur de longs parcours*
adoptez la

**Spido** BR Sport

*l'huile de sécurité*
*pour autos et motos*


## Chronique Locale et Régionale

### SISTERON

**Pèlerinage International.** — Les Mutilés et Anciens Combattants catholiques désireux de partici per au pèlerinage de Lourdes les 22, 23 et 24 septembre 1934 sont priés de s'adresser à M. Brouchon, confiseur, avant le 25 Juillet, qui leur fera connaitre les conditions de ce voyage qui sera très intéressant et très instructif.

**Elections Cantonales.** — Par arrêté ministériel de ces jours derniers, les élections cantonales sont fixées aux 7 et 14 octobre prochain.

A Sisteron, nous aurons à cette date une élection au Conseil d'Arrondissement. Les candidats peuvent dès maintenant poser leurs jalons.

**Nos Compatriotes.** — Nous sommes toujours très heureux de signaler à l'attention publique les succès remportés par nos compatriotes du dehors. C'est ainsi que nous apprenons avec grand plaisir le succès remporté au Conservatoire de Musique de Besançon par Mademoiselle Henriette Bontoux qui vient d'obtenir le premier prix d'harmonie.

Nous avions eu l'avantage d'entendre au piano Mlle Bontoux, nous avions alors pu juger, malgré nos faibles connaissances en harmonie, avec qu'elle science et quel talent elle cultivait l'art musical. Aujourd'hui de brillants succès viennent récompenser de longues études. Nous sommes très heureux de féliciter Mlle Bontoux, à qui un avenir plein de promesses est réservé puisqu'elle continue dans la vocation choisie.

Mlle Henriette Bontoux est la fille de Mme et M. Emile Bontoux, commandant, siégeant au Conseil de Guerre de Besançon, qui bientôt seront des nôtres et à qui nous adressons nos félicitations.

**Consultation de Nourrissons.** — Consultation de nourrissons aujourd'hui samedi 21 juillet, ouverte à tous, de 10 à 11 heures.

*Hyménée.* — A l'occasion du mariage de M. Lhoumeau Maurice, comptable aux usines de St-Auban, avec Mlle Meyssonnier Blanche, l'aimable employée du bureau des Postes de Sisteron, il a été versé entre les mains de M. le maire la somme de cent francs à répartir par égales parts entre l'hôpital-hospice et la société du Sou des Ecoles laïques de Sisteron.

Nos remerciements et nos meilleurs souhaits aux sympathiques jeunes époux.

*Comice Agricole.* — Le Comice Agricole de l'ancien arrondissement de Sisteron a procédé récemment au renouvellement de son bureau de la façon suivante : Président d'Honneur : MM. le Sous-Préfet de Forcalquier et le Maire de Sisteron.

Président : M. Curnier Siméon, conseiller d'arrondissement de Mison Vice-Président : Delaye Léon, propriétaire à Salignac ; Secrétaire : M. Lieutier Frédéric, propriétaire à Sisteron ; Trésorier : M. Lagarde Désiré, propriétaire à Sisteron ; conseillers : MM. Moyne Célestin, Laugier Bienaimé, Blanc Félix, Brochier Emile, propriétaires à Sisteron, Clément, maire de Vaumeilh et Cassan Joseph à Chateauneuf-Miravail.

Le Comice a ensuite décidé qu'une exposition concours dotée de nombreux prix et dont nous publierons prochainement le programme, aura lieu à Sisteron en septembre prochain.

*Concours de Boules du 15 Juillet.* A l'occasion des fêtes le Conseil Municipal avait organisé un concours Boules aux Aires Saint-Jaume, dont voici le palmarès :

1er Prix : équipe Julien, Volaire, Curnier, de Sisteron ;

2e Prix : équipe Manen, Bernard, Benson, de Mison.

L'aprpès midi, M. Juran, café de la Paix, a fait jouer un petit concours de consolation. La finale a été durement disputée entre l'équipe Brun, Bernard Maurice et Bernard dit *Métou* contre l'équipe Fine, Richaud Gaston et Richaud de la Paume.

L'équipe Brun menait par 12 à 4 mais elle a du succomber sous la fougue de notre sympathique Pomadin.

**Service Automobile.** — A l'occasion de la fête patronale de La Motte du-Caire qui aura lieu demain, SPLENDID' GARAGE — mettra à la disposition du public, un Cars supplémentaire qui partira à 20 h. 30 et retournera dans la nuit.

DEVORE VIVANT. Menacé d'une mort affreuse, notre concitoyen M. X. dut son salut en achetant à la Droguerie BERNARD, un flacon à 9,60 de Tue Punaises Foudroyant.


## Café - Hôtel

à louer. — Localité Basses-Alpes.

S'adresser au Bureau du Journal.


© VILLE DE SISTERON

## Etat - Civil

du 13 au 20 Juillet

PUBLICATION DE MARIAGES

DÉCÉS

Néant.

NAISSANCES

Jean Emile Blanc, rue de Provence. Antoinette Cabanez, place de l'Eglise.

MARIAGES

Lhoumeau Maurice Jean Auguste, comptable à Saint-Auban et Meyssonnier Blanche Yvonne Augustine, employée des P.T.T. à Sisteron.

---

## Cité de SAINT-AUBAN

FETE PATRONALE

des 21, 22 et 23 Juillet 1934.

Samedi 21. — A 21 h. Ouverture du bal.

Dimanche 22. — A 7 h. Salves d'artillerie ; à 9 h. 30, Concours de Boules, 1er prix, 300 frs. plus la moitié des mises; 2me prix, 100 frs. plus le quart des mises; 3me prix, le quart des mises. Les mises sont fixées à 15 frs. par équipe. Les inscriptions seront reçues à l'Hôtel Villiard. Lancement du but à 10 h. Les parties se continueront le dimanche suivant. A 11 h. Jeux divers pour les enfants (ciseaux, cerceaux) ; à 15 h. Jeux divers pour les enfants (poële, grimaces) ; à 16 h. 30, grand Concert donné par l'Harmonie de Saint-Auban, sous la direction de M. Baillet ; à 18 h. Bal Apéritif ; à 21 h., Bataille de Confetti Unicolores, Grand bal de nuit.

Lundi 23. — à 11 h. 30, concert apéritif ; à 15 h. Grande Course de Bicyclettes, sur 100 kilomètres autour de la Cité, courue sous le règlement de l'U. V. F., 1er prix, 400 frs., 2me prix, 250 frs., 3me prix, 150 frs., 4me prix, 100 frs., 5me prix, 50 frs. Prix spéciaux : 50 frs. au premier bas-alpin, 50 frs. au premier St-Aubanais. De nombreuses primes seront disputées au cours de la course. Le changement de bicyclette est autorisé en cas de crevaison ou accident de machine. prix d'engagement 5 frs. A 18 h. Bal apéritif ; à 21 h. reprise du bal de nuit.

Les bals des 22 et 23 Juillet seront donnés par le Jazz Isoard d'Aix. Le buffet sera tenu par M. Villiard, hôtelier à St-Auban. Le concours de tir et de pointage est réservé au comité, 1er prix, 50 francs.

Le jet de liquide parfumé ou de serpentaux est formellement interdit.

Le Comité décline toute responsabilité pour les accidents qui pourraient survenir pendant la durée des fêtes.

*Le Comité.*

---

## Ville de La MOTTE-DU-CAIRE

FETE PATRONALE

des 21, 22 et 23 Juillet 1934.

Samedi 21. — Retraite aux flambeaux, farandole, illumination du bal.

Dimanche 22. — Réveil en fanfare. A 14 h. 30, réception du réputé Jazz bal ; 15 h. 30, Jeux divers, concours de Manosque ; 15 h. ouverture du de danse, course à pied, jeux à la cruche, concours de grimace, course en sac, course aux brouettes ; 16 h. Grand Concours de Pointage, 80 f. de prix ; 20 h. Apéritif d'Honneur. 21 h., reprise du bal ; 21 h. 30, tirage de superbes feux d'artifice. 22 h., bataille de confetti, embrasement général ; 23 h. concours de chant; 24 h. farandole.

Lundi 23. — A 7 h. 30, Grand Concours de Boules, 560 frs. de prix, 1er lrix 300 frs. ; 2me prix, 200 frs.; 3me prix, 60 frs. ; 14 h. Grand concours de quatradettes, 80 frs. de prix 1er prix, 50 frs.; 2me prix, 30 frs. 15 h., course de bicyclettes, 100 frs. de prix ; 15 h. 30, ouverture du bal; 16 h., concours de pointage, 60 frs. 21 h. départ d'une superbe Montgolfière; 21 h. 30, reprise du bal.

Les jets de serpentins et de fusées, sont formellement interdit. Le comité décline toute responsabilité en cas d'accident. Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

*Le Comité.* *Le Maire,*

Reymond.

---

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# OBLIGATIONS DU TRÉSOR

**4% *REMBOURSABLES A 1.400 Frs PAR OBLIGATION DE 1.000 Frs***

Le remboursement aura lieu en 50 ans au plus, par tirages au sort semestriels.

**Exemptes de toutes Taxes spéciales sur les Valeurs Mobilières**

Ces obligations seront inscrites au Grand Livre de la Dette Publique et bénéficieront de tous les privilèges et immunités attachés aux Rentes Françaises.

Les coupons semestriels de Frs 20 seront payables les 16 Janvier et 16 Juillet.

**PRIX D'ÉMISSION : 950 Frs**

**par Obligation de 1.000 frs de capital nominal**

*On souscrit soit en numéraire, soit par la remise de bons du Trésor 5 % 1924-1934 qui sont repris à raison de Frs 756,25 par bon.*

***Au gré du souscripteur :*** Obligations AU PORTEUR de 1.000 et 5.000 Frs - Obligations NOMINATIVES de 1.000 ou multiples de 1.000 Frs.

**On souscrit aux Caisses suivantes :**

Ministère des Finances (Service des Emissions, Pavillon de Flore) — Recette Centrale des Finances et Recettes-Perceptions de la Seine - Trésoreries Générales — Recettes des Finances — Perceptions — Recettes des Postes et Télégraphes — Banque de France — Banques et Etablissements de Crédit.

---

BAS-ALPINS - SISTERONNAIS !

A votre passage ou votre séjour à Marseille, pour vos coiffures et soins de toilette, allez chez Louis BAYLE 228, Boulevard National, coiffeur diplômé, d'origine Sisteronnaise, en vous recommandant de *Sisteron-Journal.*

Salon de Coiffure
Messieurs, Dames et Enfants.

---

MAIRIE D'ENTREPIERRES

AVIS. — Dimanche 29 Juillet 1934 à 15 heures, à la Mairie d'Entrepierres, aura lieu l'adjudication des

**DROITS DE CHASSE**

de la forêt communale de Briasc.

Pour renseignements s'adresser à la Mairie d'Entrepierres.

Le Maire, ROMAN.

---

— TAILLEUSE POUR DAMES —

**Mme Mathieu**

Rez-d-Chaussée, 9, Rue de la Mission
— SISTERON —
*Travaille chez elle et en journée*

---

## A vendre

FURETS ANGLAIS dressés

FURETS DE NORVOLK

d'origine garantie à partir de 50 frs Blanc ou Putois.

S'adresser à M. RICHAUD, rue de l'Evêché, Sisteron.

---

## A vendre

Raison santé, TORPEDO 7 H P, DONNET, s'ouvrant par derrière. Très bon état. S'adresser à PLUME, marchand à Sisteron.

---

## Maison à vendre

Cours du Collège (ancienne Gendarmerie) bon état, comprenant cave, rez-de-chaussée, 2 étages.

S'adresser à Me Esmieu, notaire à Sisteron.

---

LES ARTICLES DE PÊCHE
sont en vente à la Librairie Lieutier
25, Rue Droite, Sisteron.
*GRANDE BAISSE DE PRIX*
sur les cannes en roseau

---

APPAT DES AS
AS DES APPATS **RADIA**
RADIOACTIF

---

ON DEMANDE un apprenti, présenté par ses parents.

S'adresser au Touring-Hôtel.

---

L'ALMANACH DE LISETTE 1935 est en vente à la Librairie Lieutier Sisteron, ainsi que l'ALMANACH de PIERROT (1,75).

---

## Pour les Vacances

La nouvelle formule des *Lectures pour Tous* est vraiment excellente pour les vacances : *Un roman complet dans un magazine complet.* Toute personne qui voyage ne tombera plus désormais sur une suite ou sur un roman à suivre... Lisez dans le numéro de juillet : *La Promenade de minuit,* un très bon roman policier.

---

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés dûrs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez

**Les PATES DONZION**

En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

---

## ANDRIEUX

Atelier des VARIETES-CINEMA

*Répare, Transforme, Echange*

**Réchauds**

FUSILS — MACHINE A COUDRE

---

CABINET DENTAIRE

**A. SILVY**

CHIRURGIEN-DENTISTE

*Cabinet ouvert le Dimanche*

Maison MARNEFFE, Ancienne Poste
Quatre Coins, SISTERON

---

## 1500 fr. de fixe par mois

et fort. remises à bons vendeurs ay. relations dans l'industr. auto, l'agric. Situat. assurée par Compagnie pr vente gr. marque huile auto. Fournir auto si nécessaire. Carte vaud. 60.000 fr. dans six mois si actif. Ecr. : Havas no 0100 Marseille.

---

## Un Traitement efficace

XA toutes les personnes qui ont la respiration courte, qui ont de l'oppression, nous conseillons l'emploi de la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Il n'existe pas de meilleur traitement. C'est le seul remède qui dissipe instantanément les plus violents accès dt'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux de vieilles bronchites et guérit progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 5 frs 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 Boulevard Henri IV, à Paris.

---

# CREDIT LYONNAIS

Capital et Réserves 1 milliard 208 millions
*1475 Sièges en France et à l'Etranger*

**Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi**

Téléphone N° 37

Bureaux rattachés
- **SISTERON,** télép. 113, ouvert le mercredi, samedi et jours de foire.
- **Aux MEES,** ouvert le Jeudi.
- **BARREME — CASTELLANE — SEYNE**

**Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts**

---

## TOUS LES IMPRIMES
## TOUTES LES FOURNITURES
## SCOLAIRES et de BUREAUX

sont en vente à l'Imprimerie-Librairie P. Lieutier.

---

**POUR VENDRE OU ACHETER**

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES
VILLAS
PROPRIETES
TERRAINS etc...

dans la Région des Alpes adressez-vous en confiance à

l'AGENCE GENERALE des ALPES

**R. GIRARD**

53, Rue Carnot — GAP

R. C. 2028 Téléph. 1.10

*Agence Fondée en 1909*

---

**P. L. M.**

*Excursions sur la Côte d'Azur par Mer, par Rail et par Route*

Visiter la Côte d'Azur en bateau, en chemin de fer et en auto-cars, n'est-ce pas la meilleure façon d'en apprécier toutes les beautés ?

Vous le pouvez à pe ude frais en utilisant, au départ de Marseille ou de Nice, un billet pour voyage circulaire à itinéraire fixe. Vous effectuerez le trajet maritime par le paquebot « Ile de beauté » de la Cie Fraissinet ; quant au parcours terrestre, vous aurez le choix entre le chemin de fer (2e classe) et l'autocar P. L. M.

Des circuits semblables sont organisés entre Toulon et Nice. « L'Ile de Beauté » quitte Marseille et Toulon le samedi, Nice le vendredi.

Vous ne payerez que 125 fr. pour le circuit Nice-Marseille-Nice ou Marseille-Nice-Marseille, 100 fr. pour le circuit Nice-Toulon-Nice ou Toulon-Nice-Toulon.

***

*Quelques semaine en Corse*

*L'ILE DE BEAUTE*

Profitez de la douceur des mois de mai et juin pour visiter l'Ile de Beauté.

Pour votre voyage, utilisez au départ des prinicipales gares P. L. M. les billets d'aller et retour ou les billets circulaires valables 45 jours. Ces billets comprennent le parcours maritime et vous permettent d'enregistrer directement vos bagages pour le port ou la gare corse où vous vous rendez.

Pour des indications plus détaillées, veuillez vous renseigner auprès des gares.

---

**COMMERÇANTS !**

**NEGOCIANTS !**

**INDUSTRIELS !**

POUR COMBATTRE LA CRISE...
FAITE DE LA PUBLICITE DANS

**Sisteron - Journal**

*Consultez-nous ! !*

---

# BANQUE des ALPES

*Ancienne Banque Chabrand & Caillat*
Capital : 6 Millions entièrement versés

*Siège Social à GAP : 12, Rue Carnot*
TÉLÉPHONE: 0.15 ET 1.97

AGENCES
SISTERON

BRIANÇON
EMBRUN
LARAGNE
SEYNE-LES-ALPES
SAINT-BONNET
VEYNES

Toutes opérations de BANQUE et de TITRES
CHANGE
LOCATION de COFFRES-FORTS
au siège et dans les Agences

---

## Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, Sisteron — *Télép.* 0.20

Sisteron, station :
*Café du Commerce, Télép.* 61.

Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE

**Matin**

| 1r *service* | | *service* | |
|---|---|---|---|
| Sisteron | 7 h. | Digne | 9 h. |
| Digne | 8 h. | Sisteron | 10 h. |

**Soir**

| 3e *service* | | 4e *service* | |
|---|---|---|---|
| Sisteron | 13 h. | Digne | 17 h. 10 |
| Digne | 14 h. | Sisteron | 18 h. 15 |

Prix des places: Sisteron-Digne, 8 frs.

---

Lisez chaque semaine

**VENDEMIAIRE**

LE PLUS INDEPENDANT
LE PLUS COMPLET
LE PLUS VIVANT
*des Grands Hebdomadaires*

Ses 2 pages d'Echos
Ses Romans — Ses Nouvelles

Le Forum des Anciens Combattants

Le Palais — L'Astrologie
Le Théâtre — Le Cinéma
Ses nombreuses Rubriques, etc...

LISEZ :

**VENDEMIAIRE**

14 et 16 Pages

Le No 0,75. Abonnement un an : 25 Francs.

---

Sisteron — Imprimerie P. Lieutier.
*L'Imprimeur-Gérant* : P. LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

# GARAGE MODERNE

Etablissement F. JOURDAN
Avenue de la Gare — Sisteron

*concessionnaire des automobiles*

# MATHIS

**Achetez une MATHIS**
**... C'est faire un bon placement....**
**.... Pour celà demandez à faire un essai de ses derniers modèles.**

**Suivez MATHIS . . . prenez de l'avance**

MATHIS anticipe toujours sur l'avenir. C'est la raison du succès grandissant qui accueille ses voitures.

MATHIS a, le premier, doté ses voitures de quatre vitesses, dont deux synchronisées.

De la roue libre, qui économise 50.000 tours-moteurs aux 100 kilomètres.

De roues indépendantes.

D'une carrosserie aérodynamique dont la rationnelle et scientifique élégance se traduit par une diminution sensible de carburant.

Une semblable avance technique constitue pour le propriétaire d'une MATHIS un ensemble d'avantages pratiques de premier ordre.

**Reprise en compte de toutes voitures**
**Ventes à credit**
**— Echange —**
**Toutes les voitures d'occasion disponibles de suite.**

---

COMPAGNIE DES

# Transports Citroen

DES ALPES

*10, Avenue de Grenoble* - GAP

Téléphone 2-17

## Ligne n° 1 GAP - BRIANÇON - La GRAVE (1)
## CORPS - GAP - BRIANÇON (2)

HORAIRE (1) quotidien du 10 juil. au 10 sep. 1934

| *aller* | | *retour* |
|---|---|---|
| 6 h 00 | Gap | 19 h 45 |
| 7 h 30 | Embrun | 18 h 45 |
| 8 h 45 | Briançon | 17 h 15 |
| 10 h 30 | Le Lautaret | 16 h 15 |
| 10 h 45 | La Grave | 16 h 00 |

HORAIRE (2) quotidien toute l'année

| *aller* | | *retour* |
|---|---|---|
| 13 h 30 | Corps | 11 h 15 |
| 14 h 30 | Saint-Bonnet | 10 h 15 |
| 15 h 00 | *(ar.)* Gap *(dép.)* | 9 h 45 |
| 16 h 30 | *(dép.)* Gap *(ar.)* | 9 h 30 |
| 17 h 30 | Embrun | 8 h 15 |
| 19 h 00 | Briançon | 7 h 00 |

## Ligne n° 2 — GAP - MARSEILLE

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Gap | 6 h. 00 | 14 h. 00 | Marseille | 8 h. 00 | 16 h. 00 |
| Sisteron | 7 h. 00 | 15 h. 00 | Aix | 9 h. 00 | 16 h. 50 |
| Manosque | 8 h. 15 | 16 h. 15 | Manosque | 10 h. 00 | 18 h. 15 |
| Aix | 9 h. 15 | 17 h. 15 | Sisteron | 11 h. 15 | 19 h. 20 |
| Marseille | 10 h. 15 | 18 h. 15 | Gap | 12 h. 15 | 20 h. 30 |

Bureau à Marseille : BAR-VENTURE, 12 Porte d'Aix.
Bureau à Sisteron : JEAN GALVEZ, transports.

## Ligne n° 3 — GAP-GRENOBLE - ROUTE NAPOLÉON

Horaire d'Eté

| *aller* | | | | *retour* | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 6,15 | 9,45 | 16,00 | Gap | 11,30 | 15,00 | 19,30 |
| 6,45 | 10,15 | 16,30 | St-Bonnet | 11,00 | 14,15 | 19,00 |
| 7,30 | 11,15 | 17,15 | corps | 10,15 | 13,30 | 18,15 |
| 8,30 | | 18,15 | La Mure | 9,15 | | 17,15 |
| 9,45 | | 19,30 | Grenoble | 8,00 | | 16,00 |

Horaire d'Hiver

| *aller* | | | | *retour* | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 6,15 | 9,45 | 15,15 | Gap | 11,30 | 15,00 | 19,15 |
| 6,45 | 10,15 | 15,45 | St-Bonnet | 11,00 | 14,15 | 18,45 |
| 7,30 | 11,15 | 16,30 | corps | 10,15 | 13,30 | 18,00 |
| 8,30 | | 17,30 | La Mure | 9,15 | | 17,00 |
| 9,45 | | 18,45 | Grenoble | 8,00 | | 15,30 |

## Ligne n° 4 — GAP - NICE — Route Napoléon

| | | | |
|---|---|---|---|
| Gap | 6 h. 00 | Nice | 13 h. 00 |
| Digne | 8 h. 00 | Cannes | 14 h. 00 |
| Cannes | 11 h. 30 | Digne | 18 h. 00 |
| Nice | 12 h. 30 | Gap | 20 h. 00 |

## Ligne n° 5 — GAP - AVIGNON

Départs à Avignon : Porte Saint-Michel.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Gap | 8 h. 00 | Avignon | 14 h. 00 |
| Sisteron | 9 h. 00 | Apt | 15 h. 30 |
| Banon | 10 h. 20 | Banon | 16 h. 30 |
| Apt | 11 h. 05 | Sisteron | 18 h. 00 |
| Avignon | 12 h. 30 | Gap | 19 h. 00 |

**MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES**
**Devis pour excursions sur demande**

---

## Maladies de la Femme

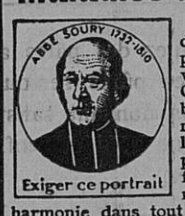

Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la Femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant pas congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

**JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison, ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de Maladies intérieures, suites de Couches, Pertes blanches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, trouveront la guérison en employant la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY.

Celles qui craignent les accidents du Retour d'Age doivent faire, avec la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, une cure pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

*Aucun autre produit ne peut la remplacer* 13

en vente à la Librairie LIEUTIER.

**Sisteron - Journal**

*est en vente*

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;

à AIX, chez M. MILHAVET, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau

et au Bureau du Journal, à — — SISTERON — —

---

**17.700 frs**
**17.700 frs**
**17.700 frs**
**17.700 frs**

# CITROËN

## A TRACTION AVANT

**VOITURE DE CONCEPTION ENTIÈREMENT NOUVELLE, DE DEUX ANNÉES EN AVANCE SUR TOUTES LES VOITURES EXISTANTES**

MOTEUR FLOTTANT A CULBUTEURS — ROUES INDÉPENDANTES — RESSORTS PAR BARRES DE TORSION — FREINS HYDRAULIQUES — CARROSSERIE TOUT ACIER MONOCOQUE INTÉGRALEMENT AÉRODYNAMIQUE

**EXPOSITION ET ESSAIS**

Se faire inscrire au
**Garage AILHAUD & Cie**
pour l'arrondissement de Sisteron

Concessionnaire exclusif :
**Garage CHARMASSON S. A.**
Avenue de Grenoble — GAP

L'Imprimeur-Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON